



LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 186 du jeudi 8 avril 2021 / Prix : 250 F CFA

ELECTION A L'UAJ
Siteny Randrianasoloniaiko : candidat de la FIJ ?
 P. 6

SÉJOUR DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN FRANCE P. 3

Faure Gnassingbé en visite à l'Élysée

● L'Agenda du chef de l'Etat



ECONOMIE P. 4

SUNU Bank innove avec WhatsApp Banking

SUNU Bank WhatsApp Banking



+228 93 33 64 62

www.sunubank.com SUNUBANK

SPORT P. 7

Le Teqball désormais au Togo



FETONS Pâques Ensemble

DECODEUR HD A 5000 FCFA INCROYABLE AVEC TOUTES LES FORMULES

CANAL+ 22 22 65 65 CANALPLUSTOGO

LES BOUQUETS CANAL+



Les nouveaux actes fiscaux

Validité d'un (01) an

Validité de trois (03) mois

Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité.

QUITUS FISCAL

Sur la période d'au moins un an :

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale BIC de 15% appliquée sur la valeur en douane

des marchandises importées par des contribuables inactifs ;

- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.

SÉJOUR DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN FRANCE

Faure Gnassingbé en visite à l'Élysée

Le chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé, séjourne à Paris (France) depuis mardi 06 avril dans le cadre d'une visite officielle. Selon un communiqué publié par la présidence de la République, ce voyage s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de coopération, de partenariat et d'amitié entre la France et le Togo.

Nicolas EDORH

« Au cours de leurs entretiens, les deux Présidents évoqueront des sujets d'intérêt commun touchant à la situation dans le monde dans un contexte de crise sanitaire, à la sous-région

et aux relations bilatérales », précise le communiqué de la présidence de République. Ces discussions auront lieu dans le cadre d'un déjeuner autour duquel se retrouveront



les deux chefs d'Etat demain vendredi 09 avril.

Selon le confrère Focus Infos, le séjour de Faure Gnassingbé a également un volet économique. Plusieurs rencontres sont prévues entre le chef de l'Etat togolais et des opérateurs économiques en activités au Togo ou désireux d'investir dans le pays. Des responsables du patronat français, le MEDEF (Mouvement des Entreprises Françaises), ainsi que plusieurs dirigeants d'entreprises françaises,

dont ceux de SOGEA SATOM (constructeur de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé - PIA), VINCI ENERGIE, NEXANS et des partenaires financiers notamment l'Agence française de développement (AFD), le Fonds STOA, etc., seront reçus par le président Faure Gnassingbé qui a également à son agenda, une visite au Sénat français.

LOMÉ, CAPITALE DE LA MONNAIE

Le colloque international du FCFA à l'ECO se précise

Du 26 au 28 mai 2021, se tiendra dans la capitale togolaise, Lomé, un forum de haut niveau sur l'Eco. Ces assises constituent les Etats Généraux de l'Eco, initiés par l'économiste togolais Kako Nubukpo. Diverses personnalités sont annoncées à cette rencontre de Lomé.

Isidore AYEKO

Plusieurs panels sont prévus pendant les 72 heures prévues pour les travaux. Sont attendus, Serge Ekué, président de la BOAD, Lionel Zinsou, ancien Premier ministre du Bénin, Carlos Lopes, conseiller du président de la République togolaise, Nathalie Yamb, Wilfrid Do Rego, Mamadou Koulibaly, Koffi Ahadzi-Nonou, ancien président de l'Université de Lomé, Alioune Sall, Caroline Roussy, Cristina Duarte,

Didier Acouetey, Aminata Traoré, Achille Mbembe, Michel Nadim Kalife et Kako Nubukpo pour le panel d'ouverture et Paul Harry Aithnard, Jean Marc Savi de Tové, Demba Moussa Dembele, Kako Nubukpo, Edoh Kossi Amenounvé, Hakim Dieng, Amzat Boukari, Seydou Ouédraogo, Elom Vince et Sename Agbodinou. Après la conférence inaugurale sur « les défis de l'intégration monétaire en Afrique de l'Ouest



», présentée par Adama Diaw, plusieurs communications sont au programme : « L'Eco : une émanation politique ou économique ? ; la monnaie CEDEAO : les conditions économiques et politiques de sa faisabilité ; la monnaie CEDEAO et la loi de Gresham ; l'intégration monétaire régionale et souveraineté monétaire en Amérique du Sud : quels enseignements pour l'ECO ; vision politique pour

le dépassement de l'économie politique dominante des zones monétaires ; quel régime de change optimal pour l'ECO ? ; zone Eco : optimalité a priori ou a posteriori ; quels sont les mécanismes d'ajustement à mettre en place pour rendre soutenable le projet de zone monétaire de la CEDEAO ? ; clubs de convergence et mise en place de l'ECO ; inflation et inégalité de revenu dans les pays les pays de la CEDEAO ; ECO et ECOs d'avenir : groupes sociaux et réformes monétaires en Afrique ; l'Eco : vers une possible renégociation des liens entre la France et l'Afrique ? ; Eco : Ethique et épistémologie d'une transformation monétaire ; projet d'adhésion du Maroc à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) : quel

impact éventuel sur les échanges bilatéraux ? ; diaspora et transformation structurelle des économies de l'Afrique de l'Ouest ».

Des regards pluridisciplinaires (gestion, finance, droit, science, politique, histoire et sociologie sur l'Eco) de différentes personnalités sur l'Eco sont également à l'agenda du forum. Placé sous le thème « quelle monnaie pour le développement de l'Afrique de l'ouest ? », le colloque international de Lomé sera une occasion pour les économistes et autres acteurs du développement socio-économique et politique du continent africain, de réfléchir sur les différents contours de cette future monnaie.

ALLÈGEMENT DU SERVICE DE LA DETTE PAR LE FMI

Le Togo parmi les pays bénéficiaires

Un prolongement de l'allègement du service de la dette est approuvé le jeudi 1er avril dernier, par le Fonds Monétaire International (FMI). C'est la troisième tranche de subventions pour l'allègement du service de la dette après les deux tranches antérieures approuvées respectivement le 13 avril 2020 et le 02 octobre de la même année.

Isidore AYEKO

Le Togo est l'un des 28 pays qui bénéficie de ce prolongement de l'allègement du service de la dette.

Selon le Fonds Monétaire International, cette approbation permet le décaissement de 238 millions de dollars, soit un peu plus de 132 milliards FCFA, sous

forme de dons du mécanisme Catastrophe Containment and Relief Trust (CCRT) pour le paiement de tous les services de la dette éligibles dus au Fonds par ses membres les plus pauvres et les plus vulnérables du 14 avril 2021 au 15 octobre 2021.

L'Afghanistan, le Bénin, le



Burkina Faso, le Burundi, la Centrafrique, les Comores, la RD Congo, le Djibouti, l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Haïti, le Libéria, le Madagascar, le Malawi, le Mozambique, le Népal, le Niger, le Rwanda, le Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone, les Iles Salomon,

le Tadjikistan, la Tanzanie, le Tchad et le Yémen sont les autres pays concernés par ladite approbation.

« Cette tranche de subventions pour l'allègement du service de la dette continuera à aider à libérer des ressources financières limitées pour un soutien sanitaire, social et économique d'urgence vital afin d'atténuer l'impact de la pandémie de Covid-19 », indique le communiqué du FMI datant du 05 avril 2021.

L'institution financière internationale annonce, par ailleurs, qu'un allègement du service de la dette pourrait être accordé pour la période

restante allant du 16 octobre 2021 au 13 avril 2022, pour le Togo.

Le FMI encourage la stabilité financière et la coopération monétaire internationale, et s'efforce aussi de faciliter le commerce international, d'œuvrer en faveur d'un emploi élevé et d'une croissance économique durable, et de faire reculer la pauvreté dans le monde. Gouverné par ses 190 Etats membres auxquels il rend compte de son action, il a son siège à Washington, DC, aux Etats Unis.

BANQUE

SUNU Bank innove avec WhatsApp Banking

Une fois de plus, SUNU Bank franchit un nouveau palier au Togo avec l'introduction d'une nouvelle fonctionnalité dans son produit : WhatsApp Banking. Il s'agit de la simulation de crédit instantanée permettant de connaître sa capacité d'emprunt pour un crédit en ligne.

Il y a un an, SUNU Bank a révolutionné le marché bancaire togolais avec le lancement du WhatsApp Banking. Grâce à ce service, plus besoin de se déplacer en agence pour les opérations bancaires. Le client a directement accès depuis son

téléphone via l'application WhatsApp à plusieurs fonctionnalités telles que la consultation du solde de leur compte bancaire, l'historique des dix dernières transactions sur leur compte, le paiement de leurs factures CEET et CANAL+, la recharge de leurs



comptes Flooz et T-Money et

des informations sur les offres et services de SUNU Bank.

Aujourd'hui SUNU Bank continue d'innover en rajoutant la Simulation de crédit.

Désormais en envoyant « Prêt » au +228 93 33 64 62 sur WhatsApp, il est aisé instantanément d'obtenir les informations sur le montant, la durée de remboursement et les mensualités d'un crédit pour les personnes qui ne sont pas encore clientes de SUNU

Bank, l'application WhatsApp Banking pour l'obtention de la liste des pharmacies de garde, la consultation des résultats de la Loterie ainsi que la consultation de la météo.

Avec la simulation de crédit de SUNU Bank, votre financement est au bout des doigts.

HAAC

Processus de renouvellement enclenché

Le processus de renouvellement des membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) est enclenché. C'est à travers l'arrêté N° 07/2021/PA du 02 avril 2021 signé par la présidente de l'Assemblée Nationale, Yawa Dzibodi Tsejan.

Isidore AYEKO

Les candidatures sont ouvertes pour le renouvellement des membres de la HAAC. Lesdites candidatures concernent les cinq membres élus au titre de l'Assemblée Nationale dont deux sur la liste proposée par les organisations les plus représentatives des journalistes et techniciens de la communication.

Pour être membre de l'institution nationale de régulation des médias, il faut être de nationalité

togolaise, jouir de ses droits civils et politiques, faire preuve de probité morale et d'indépendance d'esprit, justifier d'au moins de dix années d'expérience professionnelle et ne pas appartenir à un organe dirigeant d'une formation politique.

Ouvert mardi 06 avril, le dépôt des dossiers se poursuit au secrétariat général de l'Assemblée Nationale jusqu'au mardi 20 avril



prochain. Ces dossiers doivent être constitués de pièces suivantes : une demande adressée à la présidente de l'Assemblée nationale, une copie légalisée du certificat de nationalité togolaise, un extrait du casier judiciaire datant d'au moins de trois mois, un certificat médical délivré par un médecin datant de moins de trois mois qui atteste l'aptitude du candidat à

exercer la fonction de membre de la HAAC, un curriculum vitae détaillé accompagné de documents justificatifs, une déclaration sur l'honneur de n'appartenir à aucun organe dirigeant d'une formation politique, une photo d'identité et une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité. « L'élection des candidats retenus a lieu en séance plénière publique. Toutefois, des restrictions peuvent être apportées à l'accès à l'hémicycle en raison des mesures barrières de lutte contre la pandémie du coronavirus », stipule l'article 5 de l'arrêté.

Neuf membres siègent à la HAAC dont quatre nommés par le président de la République. Elle a pour

mission de garantir et assurer la liberté et la protection de la presse et de tous moyens de communication de masse dans le respect de la loi ; veiller au respect de la déontologie en matière d'information et à l'accès équitable des partis politiques, des associations et des citoyens aux moyens officiels d'information et de communication ; garantir l'utilisation équitable et appropriée des organismes publics de presse et de communication audiovisuelle par les Institutions de la République ; chacune en fonction de ses missions constitutionnelles et d'assurer le cas échéant les arbitrages nécessaires et être garante de l'éveil juridique en période électorale.

EXAMENS BLANCS

Les nouvelles dispositions prises par le ministre Kokoroko

Dans trois mois, les examens vont débiter sur toute l'étendue du territoire national. Dans le souci d'aguerrir les apprenants à affronter les épreuves, des chefs d'établissements scolaires ou des responsables de circonscriptions éducatives organisent des examens blancs du CEPD, BEPC et du BAC 1 à leur intention. En cette période de crise sanitaire, le ministre Dodji Komla Kokoroko a pris de nouvelles dispositions.

Isidore AYEKO

Dans une circulaire du 1er avril 2021, le ministre des Enseignements Primaire, Secondaire, de l'Enseignement Technique et de l'Artisanat, Prof. Dodji Komla Kokoroko, tient à rappeler aux directeurs régionaux de l'éducation,

chefs d'inspection, conseillers pédagogiques et chefs d'établissements scolaires que les frais d'organisation de ces examens blancs ne sont pas à imputer aux parents d'élèves. En cette période de crise sanitaire marquée par la



flambée des cas confirmés au nouveau coronavirus, le ministre en charge des Enseignements attache du prix et de la rigueur à certaines dispositions. Il exige l'organisation d'un seul examen blanc à l'échelle de

la circonscription éducative ou du secteur pédagogique. Et ceci, dans le strict respect des mesures barrières édictées par le gouvernement et les autorités sanitaires contre la propagation de la Covid-19.

« Les déplacements d'élèves d'un établissement à un autre sont strictement interdits sur toute l'étendue du territoire national. Les frais d'organisation d'un examen ne peuvent être, en aucun cas, imputés aux parents d'élèves », indique la circulaire. En outre, le Prof. Dodji Komla Kokoroko donne l'assurance aux responsables et acteurs du système éducatif que la liste des

centres d'écrits des examens nationaux sera communiquée dans les meilleurs délais.

Par une note de service du 19 novembre 2020, le ministre en charge des Enseignements, a supprimé les frais d'inscription aux examens. Ainsi, les candidats au CEPD, BEPC, BAC1, BAC2, BTS, CFA, BT, CQP, BEP, CAP et DTSA sont exonérés des frais d'inscription dès l'année académique 2020-2021.

BOAD

Bilan de six mois de Serge Ekué

Serge Ekué, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement a tenu ce jour une conférence de presse virtuelle faisant état de son bilan après six premiers mois passés à la tête de l'Institution ; une occasion pour lui d'annoncer un volume de financements d'environ 3 300 milliards de francs CFA (5,03 milliards d'euros) en faveur des Etats de l'UEMOA dans le cadre du Plan Djoliba 2021-2025.

Cette rencontre avec des journalistes de la presse africaine, européenne et internationale a été l'occasion pour le Président Serge Ekué de revenir en quelques chiffres sur son bilan, d'évoquer les enjeux et défis de développement des états membres et les engagements de la banque pour les cinq prochaines années.

Bilan des 6 premiers mois : 256,1 milliards FCFA (390 mds€) investis dans 24 projets

En six mois, une vague importante de chantiers et de réformes pour l'Institution a été lancée, matérialisée par la mise en œuvre du plan stratégique 2021-2025 dit « Djoliba ».

De septembre 2020 à fin mars 2021, la Banque a consenti aux économies de l'Union un volume global de financement d'un montant de 256,1 milliards FCFA (390 millions d'euros) pour 24 projets dans les secteurs de la finance et assurance (38,2%) des infrastructures de transport, d'énergie et d'assainissement (35,8%), de la santé et de l'éducation (12,1%), de l'industrie (7,8%) ainsi que de l'agriculture et du développement rural (6,1%).

Période au cours de laquelle, la Banque s'est démarquée par la réalisation du premier emprunt obligataire à objectif de développement durable jamais réalisé en Afrique. Une opération ambitieuse reflétant la nouvelle dynamique de l'Institution et qui a permis de lever 750 millions d'euros destinés à financer des projets à fort impact social et environnemental.

Durant ces 6 mois, la banque a aussi joué un rôle actif aux côtés des Etats-membres de l'UEMOA dans la riposte à la pandémie du coronavirus.

Cet engagement fort s'est matérialisé par la mise œuvre de deux programmes d'un montant cumulé de 300 milliards FCFA (457 millions d'euros) dans le cadre de divers partenariats avec la BCEAO, la Commission de l'UEMOA, et l'AFD décidés dès l'apparition des premiers impacts de la Pandémie au premier semestre 2020.

Des fonds mobilisés et destinés à soutenir les plans d'urgence des Etats mais aussi, les entreprises du secteur privé notamment, fortement touchées par la pandémie. Enfin ces 180 jours ont permis à la Banque de poursuivre sa réflexion sur le renforcement



de ses fonds propres en vue de préserver sa note « investment grade » et d'accroître sa capacité de mobilisation de ressources sur le marché financier international.

« Nous envisageons de doubler le capital de la Banque à travers la structuration d'une opération d'augmentation de capital dans laquelle les Etats membres et la BCEAO demeureront les actionnaires de référence, mais avec une éventuelle entrée au capital de partenaires stratégiques notés AA ou + » a déclaré Serge Ekué, Président de la BOAD.

La priorité de la BOAD : faire face aux défis de développement des Etats de l'UEMOA

Avec une population de près de 130,8 millions d'habitants et un revenu par tête de 970 US\$ les pays de l'UEMOA appartiennent à la catégorie des « Pays à faible développement humain ». Les défis prioritaires de la Banque sont donc ceux qui portent sur l'amélioration

des services essentiels aux êtres humains notamment l'accès à l'eau potable, à l'électricité, la croissance démographique, la santé et l'éducation, le climat et l'environnement, etc.

Pour y faire face, des investissements de l'ordre de 19 000 milliards de FCFA (ou 29 milliards d'euros) seront nécessaires chaque année pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (tels que définis par l'ONU) à l'horizon 2030.

La Banque ambitionne donc d'intensifier son accompagnement au profit de ses Etats membres à travers une offre de financements et de conseils financiers adaptés.

Le Plan Djoliba, cadre de l'engagement de la BOAD sur les cinq prochaines années

A travers son plan stratégique Djoliba 2021-2025, les interventions de la Banque s'effectueront principalement dans les cinq secteurs prioritaires que sont l'agriculture et la sécurité alimentaire, les énergies renouvelables, les infrastructures de base, la santé, l'éducation et l'habitat social.

« La Banque s'engage ainsi à consentir un volume de financements d'environ 3 300 milliards de FCFA (5,03 milliards d'euros) dont au moins ¼ pour soutenir le développement du secteur privé ; un accroissement de l'ordre de 50% par rapport aux financements mis en place au cours du Plan précédent », a

précisé Serge Ekué.

Ce Plan aura des impacts significatifs concrets notamment pour l'accès à l'eau potable avec la construction d'infrastructures nécessaires (forages, châteaux d'eau et canaux de distribution) pour augmenter de 87 700 m³/jour la production moyenne d'eau potable, le secteur agricole avec l'aménagement de 12 170 hectares de terres pour permettre la production de 170 300 tonnes de riz par an, les infrastructures routières avec la mise en place de 12 700 km de routes en vue d'améliorer les infrastructures de transport, puis faciliter le déplacement des populations et des biens à travers la région, l'accès à l'énergie avec une contribution en termes de capacité supplémentaire de 380 MW, avec une part minimale de 39% affectée aux énergies renouvelables, le climat et l'environnement avec des financements qui permettront d'éviter 18 millions de tonnes de CO₂, la création d'emplois à hauteur de 244 000 emplois dont 16 700 dans l'ensemble du tissu économique constitué par les MPME via les lignes de crédit accordées aux banques et institutions de finance inclusive, et les recettes fiscales des Etats en contribuant au PIB des Etats à hauteur de 3 710 milliards FCFA et aux taxes fiscales à hauteur de 580 milliards FCFA à travers les engagements financiers de la Banque.

UEMOA

Le chômage prend de l'ampleur à 13,7% en 2020

Comment pourrait-il en être autrement quand on considère le ralentissement sans précédent de l'activité économique induit par la propagation de la Covid-19 dans l'UEMOA ? En effet, selon les données du marché du travail de l'Union issues des enquêtes auprès des ménages réalisées par la BCEAO et rapportées par Sika Finance, il ressort que le taux de chômage dans la sous-région s'est établi à 13,7% en 2020, contre 11,8% en 2019, soit une détérioration de 1,9 point de pourcentage (pdp).

Bien qu'étant déjà à un niveau élevé, cette perception du chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) qui voudrait que « le chômeur soit tout individu en âge de travailler, sans emploi, qui est à la recherche de travail et disponible pour travailler » ; est sous-estimée au regard de la configuration de ces

économies dominées largement par le secteur informel.

Cette expansion du chômage pourrait s'expliquer notamment par les faillites d'entreprises causées par les mesures de restrictions prises par les Etats membres dans le cadre de la lutte contre les effets



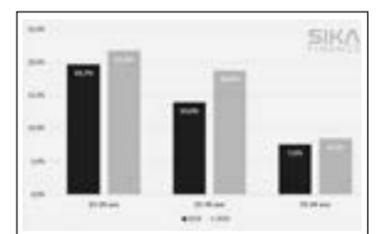
pervers de la crise sanitaire. De façon spécifique, les femmes sont les plus affectées par le phénomène avec un taux de chômage estimé à 17,8% en 2020, en hausse de 4,3 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. L'analyse selon les tranches d'âge présente également de fortes disparités. Ainsi, les jeunes de

15-24 ans demeurent les plus affectés par le chômage avec un taux de 21,8% en 2020, en progression de +2,1 pdp par rapport à 2019.

Cette tendance est aussi observée chez les personnes âgées de 25-34 ans où le taux de chômage est ressorti à 18,8% en 2020 contre 14% en 2019, soit une augmentation de 4,8 pdp. Concernant les personnes de 35 ans ou plus, le taux de chômage est ressorti à 8,5% en 2020, contre 7,6% un an plus tôt.

Par ailleurs, le taux d'occupation qui est défini comme la proportion de la population en âge de travailler et qui est employée, a baissé

de 0,2 pdp en passant de 47,1% en 2019 à 46,9% en 2020. Parallèlement, l'étude de la BCEAO révèle que 36,7% des actifs occupés sont globalement en situation de sous-emploi ; ce dernier



traduisant l'inadéquation entre l'emploi exercé et la formation ainsi que la faiblesse de la durée hebdomadaire du travail.

BOMBARDEMENT DE BOUAKÉ:

L'affaire des suspects interpellés puis relâchés au Togo

Reprise aujourd'hui du procès du bombardement de Bouaké. Le 6 novembre 2004, 10 personnes avaient été tuées dans l'attaque du camp militaire français de la force Licorne par deux avions Soukhoï pilotés par des mercenaires russes et leurs co-pilotes ivoiriens. La cour a commencé à se pencher sur une des zones d'ombres de ce dossier : l'interpellation de suspects au Togo, qui seront finalement relâchés, car la France, alertée, ne donne pas suite. Jusqu'à qui est remontée cette information dans les hautes sphères françaises ? C'est la première question qu'a essayé de démêler la cour.

Claude Taxis, à l'époque attaché de sécurité intérieure à l'ambassade de Lomé et chef de la délégation du SCTIP, le service de coopération internationale de la police, raconte que le 16 novembre 2004, vers 10h, François Boko, ministre togolais de l'Intérieur, l'informe de l'arrestation le matin même à la frontière Togo-Ghana de huit ressortissants biélorusses et deux Ivoiriens en provenance de Côte d'Ivoire et lui remet la photocopie de leur passeport. « Le ministre a demandé si nous étions intéressés de les récupérer, car son intuition était que ces individus étaient susceptibles d'être les auteurs de l'attaque », relate Claude Taxis. Le doute sur la qualité de « techniciens agricoles » affichée par ces hommes est d'autant plus grand, souligne Claude Taxis,

qu'ils ont été « réceptionnés à la frontière par la secrétaire de Robert Montoya », un ex-gendarme de l'Élysée « qui était dans notre collimateur pour ses activités de ventes d'armes » précise le commissaire.

A 11h, Claude Taxis envoie un fax à sa hiérarchie parisienne au service de coopération internationale de la police, avec annonce de l'arrestation et photocopie des passeports des suspects.

Faute de réponse à 16h, il appelle et reçoit l'ordre dit-il, « de ne rien faire ». « J'ai donné consigne de ne pas intervenir directement dans l'enquête » précise à la barre son supérieur, François Castro, arguant que « cela n'intéressait pas directement le ministère de l'Intérieur, cela concernait les ministères des affaires



étrangères et de la défense ».

Claude Taxis informe ses collègues, le représentant des renseignements et l'attaché défense Jean-Paul Battesti. Celui-ci envoie une note à la DRM, la direction des renseignements militaires et à l'état-major. « On m'a fait savoir que les noms envoyés n'intéressaient pas la DRM » témoigne-t-il.

Les trois hommes et l'ambassadeur se réunissent, un télégramme est envoyé à de nombreux destinataires, dont la cellule Afrique de l'Élysée, le conseiller diplomatique du Premier ministre l'Élysée et les cabinets des trois ministres : Affaires étrangères, Défense et Intérieur confirme l'ambassadeur Holleville. « Au final, résume l'attaché défense, notre action est restée sans suite

: pas de directives de mon côté et l'ambassadeur n'a rien reçu par les Affaires étrangères ni via le canal du collègue de l'Intérieur, donc il a décidé qu'on n'avait pas les instructions pour se faire remettre ces hommes ».

Qu'ont-ils pensé de cette absence de réaction veut savoir le président.

On soupçonne de la méfiance chez Claude Taxis : « je n'ai pas de jugement de valeur sur ce qui a été décidé. Mais l'affaire me semblait très mal partie dès le départ et c'est pour ça que je me suis permis de garder quelques notes, je savais que ça pourrait remonter à la surface », confie-t-il.

Jean Paul Battesti parle lui d'abord « d'incompréhension ». Puis ajoute : « Mais quand j'ai vu quelques mois après, en

une de Paris Match, le pilote biélorusse qui descendait de l'avion et que j'ai reconnu une photo des passeports... » « Vous vous êtes dit 'on a raté le coche' ? » tente le président. « Non, je me suis demandé 'pourquoi on a raté le coche' » corrige le commissaire. « Ce n'est effectivement pas la même réponse » souligne le président.

Les questions autour de cet « épisode togolais » ne manqueront pas d'être posées aux autres témoins, la haute hiérarchie de l'état-major, convoquée vendredi, et les autorités diplomatiques et politiques citées la semaine prochaine. Parmi elles, 4 ministres de l'époque, dont Michèle Alliot-Marie. L'ex-ministre de la Défense, qui avait indiqué dans un premier temps ne pas souhaiter témoigner, a finalement fait savoir ce mardi qu'elle serait bien présente le 13 avril. Une audition très attendue par les parties civiles : quelques applaudissements ont d'ailleurs retenti dans la salle à l'annonce de sa venue.

(Source : RFI)

ELECTION À L'UAJ

Siteny Randrianasoloniaiko : candidat de la FIJ ?

Candidat à la présidence de l'Union Africaine de Judo, Siteny Randrianasoloniaiko, dans ses actes et déclarations, ne rate aucune occasion de rallier la Fédération Internationale de Judo (FIJ) à sa candidature. En pleine campagne pour l'élection prévue le 18 mai à Rabat, le Malgache fait jaser sur ses réelles intentions.

Elom ATTISSOGBE

Contrairement à son principal challenger Me Abakar Djermah Aumi, judoka lui-même, président de la Fédération tchadienne de judo, président du Comité Olympique et Sportif Tchadien, fin technicien ayant élaboré un plan d'action consensuel avec plusieurs présidents de fédérations sur le continent par rapport au judo dont il rêve avec sa « Dream Team » pour la prochaine génération, Thierry Siteny Randrianasoloniaiko semble se contenter des « promesses de Gascon » aux électeurs. Postes à la Fédération internationale de

judo, organisation de grandes compétitions de judo dans des pays d'Afrique dans lesquels il bat campagne, soutien financier exceptionnel de la FIJ pour développer le judo dans ces pays, le Chairman sortant de l'UAJ ne s'arrête plus dans sa vision chimérique du judo.

« Il se comporte comme s'il avait inventé la discipline, alors qu'il n'a pas contribué à faire grand-chose ces dernières années pour le développement du judo », indique le président d'une Fédération de judo d'un pays africain.

Récemment, Thierry Siteny



Randrianasoloniaiko était au Kenya où il a encore prouvé qu'il est le porte-voix de la FIJ à l'élection du 18 mai prochain.

Il a notamment déclaré que l'UAJ et la FIJ avaient choisi le Kenya pour le Grand Chelem, la troisième épreuve de judo la plus prestigieuse au monde après les Jeux Olympiques et les Championnats du Monde. « Comment peut-on se prêter à autant de légèreté et d'amateurisme dans la gestion

d'une instance internationale sportive ? », s'interroge un électeur.

Selon nos informations, la FIJ mettrait la pression sur des présidents de fédérations de judo en Afrique pour qu'ils votent pour Thierry Siteny Randrianasoloniaiko le 18 mai prochain à Rabat.

Des témoignages en font foi sur des propositions et pressions reçues par des présidents de fédérations de judo dans leurs pays respectifs.

Un scénario similaire à ce qu'il s'est passé lors des récentes élections à la Confédération Africaine de Football où la FIFA a fini par imposer un président à tout un continent.

Une situation qui n'est autre qu'une ingérence notoire de la FIJ dans le processus électoral de l'UAJ censé être indépendant selon ses textes.

« Il s'agit d'une combine entre

amis et ça ne passera pas. On ne se laissera pas bernier. Nous devons promouvoir le judo auprès de la jeunesse et non sacrifier l'intérêt des jeunes sur l'autel du business et des calculs », fulmine un autre électeur.

Tout ceci se passe au moment où sur un autre front se mène une bataille contre la création unilatérale d'une commission électorale non prévue dans les textes par le bureau sortant de l'UAJ, sans consultation des membres de l'institution.

« Une décision absurde, illégale et digne d'une cabale », s'indignent plusieurs membres de l'UAJ qui entendent aller très loin dans cette affaire pour que les élections se déroulent uniquement sur la base des textes en vigueur à l'UAJ.

1ÈRE SESSION ORDINAIRE DU CNT DU MALI

Yawa Tsegan rehausse l'évènement de sa présence

Conformément aux dispositions de l'article 65 de la constitution malienne, le Conseil National de Transition du Mali a fait sa rentrée le 05 avril 2021. La présidente de l'Assemblée Nationale Togolaise, Yawa Tsegan, a pris part à cette cérémonie aux côtés de ses pairs.

Ce lundi 05 avril 2021, l'Assemblée Nationale malienne a procédé à l'ouverture de la session ordinaire du Conseil National de Transition.

La session s'est tenue au centre international de conférences de Bamako, en présence du Premier Ministre malien, Moctar Ouane et présidée par le président Malick Diaw. Invitée de marque, la présidente de l'Assemblée Nationale du Togo Yawa Tsegan a pris part à cette cérémonie d'ouverture.

Après avoir salué l'excellente qualité des relations d'amitié et de coopération entre le Togo et le Mali en matière de diplomatie parlementaire, la présidente de l'Assemblée Nationale Togolaise a appelé à

une synergie d'action et à une mutualisation des expériences afin de faire face efficacement aux défis communs de développement qui se posent à leurs pays respectifs avant d'inviter tous les membres du Conseil National de Transition à une implication active pour la réussite de la feuille de route de la transition. « Vous vous en doutez bien, ma présence ici, aux côtés de mes collègues du Mali, est non seulement l'expression de l'amitié profonde qui lie le Mali à notre pays le Togo, mais aussi la manifestation de l'excellente qualité de nos relations de coopération interplanétaire », a-t-elle déclaré.

Cette Assemblée Nationale à un rôle important à jouer dans le renforcement de la diplomatie parlementaire pour



une gouvernance inclusive et participative qui utilise efficacement la coopération pour un développement durable.

Notons que les présidents des Assemblées Nationales et chefs de délégations des parlementaires du Burkina-

Faso, du Ghana étaient aussi présents à Bamako.

Le Conseil National de Transition est l'organe législatif de la transition composé de 121 membres issus des partis politiques, de la société civile, des syndicats et des forces armées chargé de voter les

textes des réformes prévues dans le cadre de la transition.

Cette session qui s'ouvre, s'étend sur une durée constitutionnelle de 90 jours.

■ Etonam TAMELOKPO

OLYMPISME

Le Teqball désormais au Togo

En marge des travaux des responsables des centres OLYMPAFRICA de 14 pays d'Afrique à Lomé pour faire le bilan de leurs activités et parler des perspectives, des experts d'une nouvelle discipline sportive en ont fait la démonstration hier mardi 06 avril au Centre OLYMPAFRICA Anani Mathia de Lomé. Il s'agit du Teqball. C'était en présence du président du Comité national olympique du Togo, Deladem Akpaki, qui veille à la promotion et l'intégration de cette discipline dans le Mouvement Olympique National.

■ ————— Nicolas EDORH

C'est la nouvelle discipline sportive qui fera partie des prochaines activités des centres OLYMPAFRICA. Raison pour laquelle une démonstration de Teqball est prévue dans le programme de la réunion des responsables du réseau OLYMPAFRICA en réunion à Lomé du 06 au 10 avril.

La spécificité en Teqball, c'est que l'on ne doit pas toucher le ballon successivement avec la même partie du corps. Le jeu se fait en termes de points marqués comme au tennis, ce qui fait qu'aucun temps n'est défini au préalable. Le vainqueur est connu au bout de 3 sets, soit 2 sets gagnants. « Le CNO-Togo fera la promotion du Teqball à

travers le Togo, surtout envers la jeunesse. Nous pensons qu'avec nos prévisions, si tout se passe bien, le Teqball sera programmé aux prochains Jeux Olympiques de 2028. C'est un défi pour nous d'introduire cette nouvelle discipline, de la faire présenter aux J.O 2028, avec des athlètes togolais », a laissé entendre Deladem Akpaki, président du Comité national olympique du Togo.

Mardi, dans la matinée, le président du CNO-Togo a présidé l'ouverture de la réunion du réseau OLYMPAFRICA à Lomé. « C'est un satisfecit. C'est ce qui montre le caractère actif de notre CNO. Depuis que nous sommes aux affaires, nous nous sommes fixés un certain



nombre de priorités, à savoir la diplomatie et le rayonnement de notre CNO à l'international. Et aujourd'hui, après l'installation du centre OLYMPAFRICA d'Asrama, nous avons le réseau OLYMPAFRICA qui se réunit tous les deux ans pour faire le bilan et ils ont choisi Lomé comme point de chute en cette période de pandémie, et dégager les grandes orientations pour pouvoir redynamiser le sport africain », se réjouit-il.

Le Teqball est une discipline créée en Hongrie par certains anciens footballeurs. C'est un jeu qui se joue à trois niveaux

à savoir en individuel, en double puis en mixte comme dans d'autres disciplines. La pratique se fait avec un ballon de foot mais ici avec une table comme au ping pong. Ça se joue avec différentes parties du corps sauf les mains. Le but consiste à faire trois touches maximum dans son camp avant de l'envoyer sur la table de l'adversaire.

Le Teqball nécessite déjà un acquis en football surtout quand on dispose des habiletés techniques notamment en jongleries. Aussi pratiqué comme le volley-ball, chaque

adversaire du Teqball a droit à trois services.

LA NOUVELLE TRIBUNE

Révisé No 0546/31/05/16/
HAAC

Djidjole - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication
Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction
Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINOU
Isidore AYEKO

Infographie
La Nouvelle Tribune

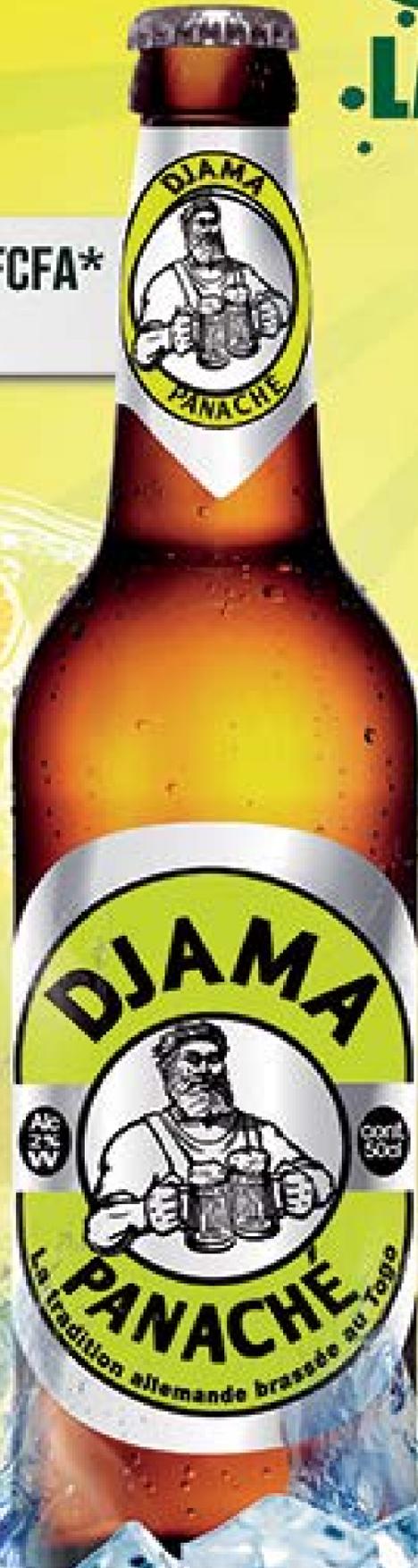
Impression
SDR

Tirage
1000 exemplaires

GOÛTEZ

LA NOUVEAU LÉ

500 FCFA*



350 FCFA*

* Prix de vente maximum conseillé

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE

